



Préparez votre véhicule et votre déplacement

Avec l'arrivée de l'automne, vous serez plus que jamais confronté aux caprices de la météo. Brumes, pluies et brouillards sont souvent au rendez-vous et à l'origine de nombreux accidents dus, notamment, aux mauvaises conditions de visibilité ou d'adhérence des roues sur la route. Pour votre sécurité, un certain nombre de règles s'impose.

Bien entretenir son véhicule

■ Changez vos pneus dès que la profondeur des sculptures atteint 1,6 mm

Sur chaussée mouillée, des pneus usés adhèrent moins bien et augmentent le risque d'aquaplanage. C'est aussi vrai pour les voitures que pour les deux-roues motorisés.

■ Vérifiez que la pression des pneus est bien adaptée

Contrôlez le gonflage des pneus avant le départ et à froid. Une pression adaptée assure une meilleure tenue de route du véhicule, réduit les distances de freinage et limite les risques d'éclatement ou d'usure prématuée du pneu. En outre, vous éviterez une surconsommation de carburant (2,4% par 0,5 bar manquant).

Sachez que sur autoroute, vos pneus doivent être plus gonflés que sur route.

Vérifiez régulièrement le gonflage de vos pneus sans oublier la roue de secours. Pour vérifier l'usure des pneus, il faut regarder les témoins situés dans les sillons du pneu. Si l'épaisseur des sculptures des pneus est inférieure aux témoins, cela signifie qu'ils sont trop usés et qu'il faut les changer .

Si vous tractez une remorque ou si vous faites un long trajet, augmentez la pression des pneus. Vérifiez également l'équilibrage, il est nécessaire à chaque remplacement de pneus.

■ Contrôlez le bon fonctionnement des éclairages

Contrôlez tous les éclairages sans oublier les feux antibrouillard. Ayez toujours une boîte d'ampoules de recharge dans votre voiture, comme l'impose le Code de la route.

Faites régler vos phares : un phare mal réglé peut, soit éblouir les autres usagers de la route, soit engendrer une perte de visibilité de 30 mètres.

Nettoyez régulièrement vos optiques : un phare sale perd au moins 30% de sa capacité d'éclairage.

■ Assurez-vous la meilleure visibilité possible, pour vous, comme pour les autres

Nettoyez régulièrement le pare-brise et les vitres, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Pensez également à vérifier l'état des balais d'essuie-glace. Par temps de pluie notamment, la visibilité est réduite, la perception des distances et de tout l'environnement est modifiée : l'eau projetée par les autres véhicules entrave votre vision et tout dépassement devient plus délicat. Des essuie-glace en bon état sont indispensables.

N'oubliez pas qu'en cas d'arrêt d'urgence, vous aurez besoin de votre gilet de sécurité (marqué CE) et d'un triangle de pré-signnalisation homologué, sauf si cette action constitue une mise en danger manifeste.

Si vous roulez à vélo hors agglomération, sachez que le port du gilet de sécurité est obligatoire de nuit ou de jour lorsque la visibilité est insuffisante, pour tout conducteur.

Si vous roulez à moto, prévoyez des vêtements appropriés pour bien vous protéger des conditions météorologiques automnales (vent, pluie, brouillard...) et de préférence rétro-réfléchissants ou de couleurs vives afin d'être bien visibles, vous et votre passager.

Bien préparer son déplacement

■ Conseils pour les usagers vulnérables

Si vous partez en randonnée, à pied, à bicyclette, ou encore à cyclomoteur, respectez votre feuille de route et le temps de trajet programmé en gardant à l'esprit que les jours raccourcissent en automne. Prenez une marge pour ne pas stresser.

Portez des vêtements clairs et utilisez des dispositifs lumineux ou réfléchissants afin d'être vu par les autres usagers de la route, de jour comme de nuit.

■ Avant chaque départ, renseignez-vous sur les conditions météo

- sur le site Internet : www.meteo.fr
- via le serveur vocal national de Météo France en composant le 3250 (1,35 € puis 0,34 €/mn depuis un poste fixe) ou le 08 92 68 02 + n° du département (accès direct aux prévisions du département 0,34 €/mn depuis un poste fixe).
- Renseignez-vous également sur les conditions de circulation et de trafic :
- pour l'ensemble du réseau routier : site Internet : www.bison-fute.gouv.fr et site web mobile : m.bison-fute.gouv.fr
- Pour les autoroutes concédées : site Internet : www.autoroutes.fr et téléphone : 08 92 68 10 77 (0,34 €/min)
- Pour les autoroutes non concédées et les routes nationales : [réseau_des_DIR_\(directions_interdepartementales_des_routes\).](http://reseau_des_DIR_(directions_interdepartementales_des_routes).)

